

## ENM: la facataticque du gendarme...

Sur les 6 derniers stages proposés par l'Ecole Nationale de la Magistrature, 5 seront en partie animés par des officiers de gendarmerie au milieu d'avocats, de magistrats, et autres experts de niveau européen (migration et criminalité organisée, dérives sectaires, cybercriminalité et preuve numérique, crimes de sang crimes de sexes, preuves pénales et progrès scientifiques).

Que fait la Police ? la DGSI, la DCPJ, le SCRT ne possèdent-ils pas une réelle expertise dans chacun de ces domaines ?

## GROSSESSE : FIN DU JOUR DE CARENCE

Issue du protocole égalité professionnelle hommes/femmes, cette mesure supprime le jour de carence imposé aux fonctionnaires et aux contractuelles en situation de grossesse. Cette disposition s'applique au congé de maladie accordé postérieurement à la déclaration de grossesse et avant le début du congé de maternité.



## TRANSFORMATION DES CONGÉS BONIFIÉS

Le 7 novembre, la DGAFP et la DG des Outre-Mer ont présenté le projet de décret réformant les congés bonifiés devant être mis en œuvre dès 2020.

Les principaux changements :

- Réduction à deux ans de la durée minimale de service pour l'ouverture des droits
- Suppression de la bonification de 30 jours
- Limite maximale de la durée du congé bonifié à 31 jours
- Réduction de la durée d'utilisation des droits acquis de 24 mois à 12 mois
- Substitution de la notion de CIMM à celle de résidence habituelle
  - Élargissement à Wallis et Futuna, Polynésie Française et Nouvelle-Calédonie
  - Suppression du congé bonifié vers la métropole pour l'agent exerçant dans le DROM où il a son CIMM

## FIN DE L'INHESJ

Une réunion interministérielle a supprimé l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice.

Créé en 1989, l'INHESJ formait des hauts responsables des secteurs public et privé aux questions de sécurité et justice, gestion de crise, intelligence et sécurité économiques, cybersécurité (en 2018, 3 000 cadres y ont été préparés à l'exercice de leurs responsabilités). Ses missions seront intégrées au sein de certains ministères ou institutions partenaires.

L'Union des Officiers UNSA regrette profondément la disparition de cet institut qui faisait référence en matière de production et de diffusion de statistiques sur la criminalité et la délinquance.

## REVALORISATION DES REMBOURSEMENTS DE REPAS

Les remboursements de repas pour les agents en mission est revalorisé au 1er janvier 2020. Le taux de remboursement est fixé à 17,50 € pour l'ensemble du territoire sauf pour la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie Française où il reste inchangé à 21 € ou 2 506 F CFP.

Cette évolution est satisfaisante mais les restes à charge pour les agents restent importants.

Cette réforme réduit le droit des agents. Sur un cycle de six ans, la durée des congés bonifiés passerait de 130 jours à 93 jours.

